



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES



GROUPEMENT PHILATÉLIQUE RÉGIONAL CENTRE-LOIRE

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DU PERCHE – N° 454 - XIX

FÊTE DU TIMBRE – 28 et 29 mars 2020

Thème : Automobile, la Route des Vacances

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE PHILATÉLIE



R È G L E M E N T

1 ORGANISATION – PATRONAGE

Un championnat de philatélie de niveau 1, sera organisé le 28 et 29 mars 2020 à ARCISSES, 28400, Espace Socioculturel René Lepesqueux, 3, rue de la Cloche, Margon. Cette manifestation est organisée par la Société Philatélique du Perche dans le cadre de le Fête du Timbre 2020.

Cette exposition compétitive est ouverte aux adhérents de chaque association membre du Groupement Philatélique Régional Centre-Loire. Les collections provenant d'autres Groupements peuvent y être admises, sous réserve d'accord des présidents des Groupements concernés et du comité d'organisation.

Elle est placée sous l'autorité du G.P.R.C.L. et sous le patronage de la Fédération Française des Associations Philatéliques. Elle est régie par le présent règlement qui est conforme au Règlement Général des Expositions Philatéliques de la F.F.A.P. (https://www.ffap.net/documents/expositions/reglements/00_GEN_reg.pdf)

2 COMITE D'ORGANISATION

Le comité d'organisation de cette exposition est composé de :

Président : Jean Trouillard

Commissaire général : Jean-Claude Desvaux

Secrétaire : Jean-Claude Desvaux

Trésorier : Thierry Levier

3 SELECTION DES COLLECTIONS

Les collections admises devront entrer dans l'une des classes énumérées dans le règlement général des expositions (EXP/17).

Les classes de compétition retenues pour cette exposition sont les suivantes :

1- TRA	Philatélie traditionnelle	10- AST	Astrophilatélie
2- HIS	Histoire postale	11- COV	Classe ouverte
3- ENT	Entiers postaux	12- POL	Polaire
4- AER	Aérophilatélie	13- TRM	Philatélie traditionnelle moderne
5- THE	Thématique	14- CL1	Classe 1 cadre
6- MAX	Maximaphilie	15- CAP	Cartes postales
7- LIT	Littérature	16- ERI	Erinnophilie
8- JEU	Jeunesse	17- TDE	Timbres à date événementiels
9- FIS	Philatélie fiscale		

DEMANDE DE PARTICIPATION - INSCRIPTION

Les participants devront faire parvenir la fiche d'inscription **lisiblement** remplie, signé et accompagné des documents ci-dessous :

- Photocopie du passeport philatélique ou demande de passeport à son président
- Copie de la carte fédérale à jour de cotisation
- Photocopie du plan de la collection ou des 4 premières pages pour la Classe Ouverte
- la copie de la dernière feuille de notation de la collection,
- un éventuel synopsis si l'exposant le souhaite,
- les documents concernant l'assurance de la collection,

Ces documents devront parvenir avant le 20 février 2020, délai de rigueur, à :

Jean-Claude Desvaux, 7 rue des Porettes, 28400 Nogent le Rotrou,
Ou par courriel à l'adresse : jcn.dx@orange.fr

Les exposants de collections libres devront préciser leurs éventuelles conditions de présentation.

En signant la demande de participation les participants à la compétition, conformément aux prescriptions induites par le RGPD, acceptent que leurs nom, prénom, titre de la collection ainsi que le nom de l'association au titre de laquelle la collection est présentée, figurent sur le programme ainsi que sur le palmarès diffusés lors de la manifestation et autorisent leur diffusion.

4 INSCRIPTION DEFINITIVE

Pour simplifier le processus d'inscription, les demandes reçues jusqu'au 20/02/2020 seront automatiquement enregistrées. En cas de manque d'un document dans le dossier d'inscription, les concurrents recevront un courriel de relance de l'organisation.

5 PRÉSENTATION DES COLLECTIONS

Pour les adultes, à l'exception de la classe un cadre (CL1) qui ne comporte que 16 pages, une participation au championnat départemental devra obligatoirement comporter au minimum **36** pages et au maximum **60** pages.

Pour la compétition jeunesse, le nombre de feuilles est celui du règlement Classe Jeunesse ; l'âge atteint au 1^{er} janvier de l'année d'exposition détermine la classe d'âge:

Classe d'âge	Minimum	Maximum
« A » : moins de 15 ans	16 pages A4 ou équivalent	32 pages A4 ou équivalent
« B » : 16 à 18 ans	16 pages A4 ou équivalent	48 pages A4 ou équivalent
« C » : 19 à 21 ans	32 pages A4 ou équivalent	64 pages A4 ou équivalent

Les collections sont présentées dans des cadres contenant 12 pages en 3 rangées de 4 pages au format de base 24 x 32 cm. La somme d'éventuelles autres largeurs choisies par l'exposant ne doit pas dépasser 96 cm par rangée.

Les feuilles des collections devront être obligatoirement placées dans des pochettes de protection transparentes respectant les dimensions ci-dessus. Elles auront une résistance suffisante et seront fermées sur trois côtés. Dans l'intérêt des participants, l'organisateur se réserve la possibilité de ne pas exposer les feuilles sans enveloppes protectrices. Chaque page ou pochette sera numérotée face vue, en haut, à droite.

Pour les collections jeunesse, la date de naissance de l'exposant devra figurer sur la première page.

Toute participation devra être la propriété exclusive et intégrale de l'exposant. Aucun timbre ou document ne devra porter de prix de vente, ni aucune notion de valeur ou de rareté.

6 PRISE EN CHARGE ET RESTITUTION DES COLLECTIONS

Les participations seront accompagnées d'une Fiche de Prise en Charge et Restitution, établie en double exemplaire et certifiée conforme à l'envoi ou à la remise par l'exposant.

L'un de ces exemplaires sera considéré comme « reçu » et conservé par l'organisateur.

L'autre sera renvoyé ou remis à l'exposant ; il servira de décharge au Comité d'Organisation.

Ce dernier sera demandé lors du démontage et de la restitution des collections à l'exposant lui-même ou à son mandataire.

7 MONTAGE ET DÉMONTAGE DES COLLECTIONS

La mise en place des collections se fera le 27 mars 2020 à partir de 15 h par le comité d'organisation en présence des exposants ou de leurs représentants. Aucun objet exposé ne pourra être modifié ou retiré, même partiellement, avant la clôture de l'exposition.

Les collections pourront être adressées dans la semaine avant la date du montage, par la Poste ou remise en main propre, à Jean-Claude Desvaux, 7, rue des Porettes, 28400 Nogent le Rotrou, 06 78 21 25 61.

Les exposants ou leur représentant devront reprendre leur collection le 29 mars 2020 à 17 heures. En cas de réexpédition de la participation, celle-ci se fera dans les jours suivant la fermeture de l'exposition, les frais correspondants à la réexpédition avec AR ayant été préalablement réglés par chèque lors de l'inscription définitive ou du dépôt à l'exposition.

8 SÉCURITÉ – ASSURANCE

Le Comité d'organisation prendra toutes les mesures de sécurité appropriées pour sauvegarder les objets qui lui seront confiés. Il contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile.

Mais tous les risques matériels, de quelque nature qu'ils soient (vol, incendie, dégâts de toute espèce...) restent à la charge des exposants. Ceux-ci ont la faculté :

- soit de demeurer leur propre assureur. Ils devront dans ce cas renoncer par écrit à tout recours contre l'organisateur,

- soit de contracter personnellement et individuellement une assurance auprès de la compagnie de leur choix. Ils devront dans ce cas joindre une renonciation à recours de cette compagnie d'assurances contre l'organisateur,

- soit d'utiliser, par l'intermédiaire du Comité d'organisation, et par voie d'avenant, la police ouverte souscrite par la Fédération Française des Associations Philatéliques (F.F.A.P.). L'organisateur n'étant qu'un intermédiaire auprès des assureurs ne pourra encourir, de ce fait, aucune responsabilité vis à vis de l'exposant.

Le montant de la prime de **1,25** pour mille sera joint à l'inscription définitive.

Dans tous les cas, il est obligatoire de fournir au moyen du bordereau transmis par le comité d'organisation une valeur de remplacement pour chacune des pièces présentes sur chaque page et de les identifier par une lettre sur une photocopie de la collection, si possible en couleur, qui sera conservée par l'exposant. Il est rappelé qu'aucune valeur ne doit être inscrite sur les pages à exposer.

9 JURY- PRIX ET RÉCOMPENSES

Les jurés sont nommés par le Président du Groupement. Le jury dressera un palmarès conformément aux dispositions du règlement général des expositions. Chaque participant recevra un diplôme de médaille ou de participation correspondant à la valeur en points qui lui a été reconnue par le jury. Les décisions du Jury sont sans appel. Il pourra en cas de besoin inviter l'exposant à apporter des renseignements sur sa présentation.

Les collections appartenant aux membres des jurés éventuels ou à leurs familles (parents, enfants, frères, sœurs, conjoints...) seront automatiquement classées hors concours.

La lecture du palmarès sera faite le 29 mars 2020 à 16 h.

10 MODIFICATION DU REGLEMENT

Le Comité d'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement, toutes les modifications qu'il jugera utiles et décidera de tous les cas non prévus.

11 ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.

Le président du SPP.
Jean-Trouillard

Le président du GPRCL
Jean-Marc CRIAUD



FÊTE DU TIMBRE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PHILATELIE



Région : CENTRE-LOIRE

Lieu : Arcisses 28

Dates : 28 – 29 mars 2020



DEMANDE DE PARTICIPATION (A REMPLIR EN CARACTERES MAJUSCULES)

NOM : ...

PRENOM : ...

ADRESSE COMPLETE :.....

Code postal :...

VILLE :...

Tel. : ...

Portable : ...

E- mail : ...

Membre de l'association fédérée : ...

Région : ...

TITRE DE LA COLLECTION : ...

Nombre de cadres de 12 pages souhaités :Classe :

Pour CL1 (16 pages), entourer : TRA, HIS, ENT, AER, THE, MAX, FIS, AST, COV, POL, TRM, CAP, ERI, TDE,

J'ai pris connaissance du règlement de l'exposition, déclare en accepter toutes les clauses sans restriction et vous joins les pièces suivantes :

- la copie recto-verso du passeport philatélique de ma collection
- la copie de ma carte fédérale avec la vignette en cours

A : ...

le : ...

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Demande de participation à renvoyer avant le 20 février 2020

à Jean-Claude Desvaux, 7 rue des Porettes, 28400 Nogent le Rotrou

jcn.dx@orange.fr



FÊTE DU TIMBRE

CHAMPIONNAT DE PHILATÉLIE DÉPARTEMENTAL

Lieu : ARCISSES 28 Dates : 28-29 mars 2020

BORDEREAU D'INVENTAIRE

Nom et prénom :Nb de pages :

Titre de la collection :

Classe : Valeur totale :€ Date..... Signature:

Feuille n°	Nombre de Timbres	Nombre de Lettres	Autres	Feuille n°	Nombre de Timbres	Nombre de Lettres	Autres	Feuille n°	Nombre de Timbres	Nombre de Lettres	Autres	Feuille n°	Nombre de Timbres	Nombre de Lettres	Autres
1				22				43				64			
2				23				44				65			
3				24				45				66			
4				25				46				67			
5				26				47				68			
6				27				48				69			
7				28				49				70			
8				29				50				71			
9				30				51				72			
10				31				52				73			
11				32				53				74			
12				33				54				75			
13				34				55				76			
14				35				56				77			
15				36				57				78			
16				37				58				79			
17				38				59				80			
18				39				60				81			
19				40				61				82			
20				41				62				83			
21				42				63				84			

Type de matériel	A classer dans:			Observations
	Timbres ou vignettes	Lettres	Autres	
Feuille ou partie de feuille	Nbre total de timbres ou de vignettes (y compris les exemplaires cachés)			Si une partie est cachée, mettre au dos la copie de la partie cachée
Coin daté, millésimes, roulette, carnet	Nbre total de timbres ou de vignettes (y compris les exemplaires cachés)			
Dessin original, épreuve, essai			Une pièce	
Bloc ou partie visible d'un bloc			Une pièce	
Entier postal neuf, télégramme neuf, carte postale neuve, carte maximum			Une pièce	
Lettre ou document papier ayant voyagé		Une pièce		
Fragment de lettre			Une pièce	
Document non philatélique (cov)			Une pièce	
Photocopies et scans				Ne pas comptabiliser et préciser de quoi il s'agit



FÊTE DU TIMBRE

CHAMPIONNAT DE PHILATÉLIE DÉPARTEMENTAL



Région : CENTRE-LOIRE XIX

Lieu : ARCISSES 28

Dates : 28-29 mars 2020



ASSURANCE TOUS RISQUES « EXPOSITION DÉPARTEMENTALE »

Je soussigné(e)

NOMPrénom

Adresse :

Code postal : Ville :

Demande à :

- utiliser, par l'intermédiaire du Comité d'organisation et par voie d'avenant, la police souscrite par la FFAP pour le transport aller/retour et séjour à l'exposition au taux de

1,25 pour 1000

- demeurer mon propre assureur (*)

- contracter personnellement et individuellement une assurance (*)

Valeur de la collection à assurer :

Montant de l'assurance :

A régler par chèque à l'ordre de

Fait à le

Signature :

(*) Dans ces deux cas, remplir la feuille de non-recours

Imprimé à renvoyer dûment rempli (quelque soit votre choix) avec votre fiche d'inscription.



FÊTE DU TIMBRE

CHAMPIONNAT DE PHILATÉLIE DÉPARTEMENTAL

Région : CENTRE-LOIRE XIX

Lieu : ARCISSES 28

Dates : 28-29 mars 2020



RENONCIATION A RECOURS

Je soussigné(e)

NOM

Prénom

Adresse :

Code postal :

Ville :

Après avoir pris connaissance du règlement général de l'exposition et déclarant m'y soumettre sans réserve, inscris la collection suivante :

Titre de la collection :

DECLARE RESTER MON PROPRE ASSUREUR ET RENONCE EN CONSÉQUENCE À TOUT RECOURS CONTRE LE COMITÉ D'ORGANISATION DE L'EXPOSITION.

Fait à ..

le ..

Signature :

Document à retourner obligatoirement avec la feuille d'inscription définitive en cas de non demande d'assurance par le Comité d'organisation :

La collection ne sera pas exposée sans ce document.